

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 28 octobre 2024

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 22/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 7

Pour: 7

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Yannick BOYER, Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Approbation du tableau des emplois . - DE_2024_059

- Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles R.2313-3 et L.2313-1;
- Vu la loi n°83-634 d 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Considérant qu'il est nécessaire de régulariser une délibération ancienne et de créer un poste d'adjoint technique territorial permanent à temps non complet à compter du 01/09/2024 ;

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à 4 heures hebdomadaires à compter du 01/09/2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la proposition du Maire
- DECIDE de modifier et d'APPROUVER le tableau des emplois ci-joint, à compter du 01/09/2024
- DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

